



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À LA SALLE PHILIPPE-
LAROCHÉ DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 31 AOÛT 2026 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Lucie LaRoche, présidente
Simon Hatem, Conseiller District 1
Simone Dufour, Conseillère District 3
Daniel Roy, Conseiller District 4
Carl Bolduc, Conseiller District 5
Guillaume Brassard-Bérubé, Conseiller District 6

Annie Laplante, greffière adjointe

Personne(s) absente(s) :

Valérie Gagné, Conseillère District 2

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Lucie LaRoche, présidente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement numéro 766 concernant les séances du conseil

2. Finances et Administration

- 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.2 Autorisation - Réaménagements budgétaires - Août 2026
- 2.3 Adoption - Financement - Concordance et court terme - 49
- 2.4 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement numéro 711 sur la gestion contractuelle
- 2.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement numéro 768 concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2026

3. Direction générale

- 3.1 Autorisation de mandat - Contestation de l'accréditation syndicale des capitaines du Service de la protection contre l'incendie
- 3.2 Autorisation de mandat - Assistance au renouvellement de la convention collective des pompiers de Lac-Beauport

4. Travaux publics

- 4.1 Autorisation de mandat - Remplacement du ponceau de l'entrée privée au 130, traverse de Laval
- 4.2 Autorisation de mandat - Services professionnels en ingénierie pour la préparation d'un concept d'aménagement du boulevard du Lac



- 4.3 Autorisation de mandat - Réfection des chaussées locales 2026
- 4.4 Adoption - Reddition de comptes – Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU)
- 4.5 Autorisation de signature - Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Réfection du Tour-du-Lac Nord
- 4.6 Autorisation de dépenses - Travaux de sécurisation de prise d'eau du 87 chemin du Moulin

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Autorisation de dépenses - Mise aux normes des panneaux électriques des immeubles municipaux - modification budgétaire
- 5.2 Autorisation - Dépôt d'une demande d'aide financière - Remplacement du mobilier du secteur jeunesse de la Bibliothèque L'Écrin
- 5.3 Autorisation de paiement - Factures CCM2 Architectes - PFT Centre aquatique et sportif
- 5.4 Autorisation - Soirée reconnaissance des employés 2026
- 5.5 Autorisation - Exception aux conditions de travail pour le temps accumulé en raison des particularités du poste de technicien en loisir volet camp de jour

6. Urbanisme et développement durable

- 6.1 Dépôt - Procès-verbal de la rencontre du CCU du 8 juillet 2026
- 6.2 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)
- 6.3 Autorisation de mandat - Transport collectif à la demande 2027
- 6.4 Autorisation de paiement - Facture no F-4801 Patriarche Architecture inc. – Vision urbanistique et architecturale de Lac-Beauport
- 6.5 Autorisation - Développement résidentiel Exalt - Résiliation du contrat avec le promoteur

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Autorisation de paiement - Entraide de caserne de proximité

8. Varia

- 8.1 Aucun

9. Période de questions

10. Levée de l'assemblée

1.1 Ouverture de la séance et greffe

La présidente constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h 02.

183-2026

1.2 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;



IL EST PROPOSÉ par Madame Simone Dufour
APPUYÉ par Monsieur Carl Bolduc
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

8.1 Autorisation - Prolongement des emplois étudiants pour terminer la saison 2026

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

184-2026

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le greffier-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 6 juillet 2026
Séance extraordinaire du 10 août 2026
Séance extraordinaire du 24 août 2026

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Madame Simone Dufour
APPUYÉ par Monsieur Daniel Roy
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance
Aucune

Dépôt
Aucun

Information
Aucune

1.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement numéro 766 concernant les séances du conseil

Madame Simone Dufour donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le Règlement numéro 766 concernant les séances du conseil et dépose ledit projet de règlement.

185-2026

2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de juillet 2026, ainsi que la liste des engagements budgétaires.



IL EST PROPOSÉ par Monsieur Carl Bolduc
APPUYÉ par Monsieur Simon Hatem
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de juillet 2026 totalisant une somme de 2 424 645,05 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

186-2026

2.2 **Autorisation - Réaménagements budgétaires - Août 2026**

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Carl Bolduc
APPUYÉ par Monsieur Guillaume Brassard-Bérubé
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à effectuer les réaménagements budgétaires suivants au budget 2026 prévoyant des ajustements de 62 000 \$ au niveau des dépenses et de 0 \$ au net.

POSTES BUDGÉTAIRES	DÉBIT	CRÉDIT
DÉPENSES		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		62 000 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE	30 000 \$	
LOISIRS ET CULTURE	32 000 \$	
TOTAL	62 000 \$	62 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

187-2026

2.3 **Adoption - Financement - Concordance et court terme - 49**

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Lac-Beauport souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 6 497 000 \$, qui sera réalisée le 16 septembre 2026, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
10-215	32 100 \$
11-220	118 300 \$
11-222	481 500 \$
11-223-1	384 200 \$
637	14 700 \$
687	24 000 \$
687	66 500 \$
703	4 600 \$
703	290 300 \$
718	11 600 \$
718	257 500 \$
718	359 700 \$
752	13 000 \$
744	35 000 \$
763	144 000 \$
751	350 000 \$
751	450 000 \$
765	3 210 000 \$
718	150 000 \$
724	100 000 \$
TOTAL	6 497 000 \$



- ATTENDU QU' il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence ;
- ATTENDU QUE conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéro 637, 718, 724, 751, 752, 763 et 765, la Municipalité de Lac-Beauport souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements ;
- ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport avait le 10 septembre 2026, un emprunt au montant de 2 045 000 \$, sur un emprunt original de 4 212 000 \$, concernant le financement des règlements d'emprunts numéros 10-215, 11-220, 11-222, 11-223-1, 637, 687, 703 et 718 ;
- ATTENDU QU' en date du 10 septembre 2026, cet emprunt n'a pas été renouvelé ;
- ATTENDU QUE l'émission d'obligations qui sera réalisée le 16 septembre 2026 inclut les montants requis pour ce refinancement ;
- ATTENDU QU' en conséquence et conformément au 2^e alinéa de l'article 2 précité, il y a lieu de prolonger l'échéance des règlements d'emprunts numéros 10-215, 11-220, 11-222, 11-223-1, 637, 687, 703 et 718 ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Carl Bolduc
APPUYÉ par Monsieur Guillaume Brassard-Bérubé
ET RÉSOLU :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. Les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 16 septembre 2026.
2. Les intérêts seront payables semi annuellement, le 16 mars et le 16 septembre de chaque année.
3. Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7).
4. Les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS.
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents.
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le greffier-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises ».
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :
CD DE CHARLESBOURG
155, 76E RUE EST
QUÉBEC, QC G1H 1G4
8. Que les obligations soient signées par la mairesse ou le maire suppléant et le greffier-trésorier ou le directeur du Service des finances et de l'administration. La Municipalité de Lac-Beauport,



tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d’agir en tant qu’agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu’elles auront été authentifiées.

QU’en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2032 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d’emprunts numéros 637, 718, 724, 751, 752, 763 et 765 soit plus court que celui originellement fixé, c’est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 16 septembre 2026), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l’emprunt

QUE, compte tenu de l’emprunt par obligations du 16 septembre 2026, le terme originel des règlements d’emprunts numéros 10-215, 11-220, 11-222, 11-223-1, 637, 687, 703 et 718, soit prolongé de 6 jours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.4 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement numéro 711 sur la gestion contractuelle

Monsieur Guillaume Brassard-Bérubé donne avis de motion de l’adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le Règlement numéro 711 sur la gestion contractuelle et dépose ledit projet de règlement.

2.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement numéro 768 concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2026

Monsieur Guillaume Brassard-Bérubé donne avis de motion de l’adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le Règlement numéro 768 concernant l’imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l’année financière 2026 et dépose ledit projet de règlement.

188-2026

3.1 Autorisation de mandat - Contestation de l'accréditation syndicale des capitaines du Service de la protection contre l'incendie

ATTENDU les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Madame Simone Dufour
APPUYÉ par Monsieur Daniel Roy
ET RÉSOLU :

D’autoriser le directeur général à mandater BCF avocats d’affaires pour « Contestation de l’accréditation syndicale des capitaines du Service de la protection contre l’incendie ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d’opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

189-2026

3.2 Autorisation de mandat - Assistance au renouvellement de la convention collective des pompiers de Lac-Beauport

ATTENDU les recommandations du directeur général;



IL EST PROPOSÉ par Monsieur Simon Hatem
APPUYÉ par Monsieur Daniel Roy
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à mandater BCF avocats d'affaires pour « l'assistance au renouvellement de la convention collective des pompiers de Lac-Beauport ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190-2026

4.1

Autorisation de mandat - Remplacement du ponceau de l'entrée privée au 130, traverse de Laval

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 26-787 a été produit pour « Remplacement du ponceau de l'entrée privée au 130, traverse de Laval »;

ATTENDU QUE ce conseil n'a reçu aucune soumission pour ce projet ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Daniel Roy
APPUYÉ par Monsieur Guillaume Brassard-Bérubé
ET RÉSOLU :

D'annuler l'appel d'offres 26-787 et de reporter la réalisation de ces travaux.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Aucune soumission n'a été reçue	0.00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191-2026

4.2

Autorisation de mandat - Services professionnels en ingénierie pour la préparation d'un concept d'aménagement du boulevard du Lac

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guillaume Brassard-Bérubé
APPUYÉ par Monsieur Simon Hatem
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater Groupe Conseil CHG pour « Services professionnels en ingénierie pour la préparation d'un concept d'aménagement du boulevard du Lac » pour un montant maximal de 75 000,00 \$ plus taxes.

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et des infrastructures à engager des dépenses supplémentaires, jusqu'à concurrence de 10 000,00 \$, pour toute demande de modification ou tout imprévu survenant dans le cadre de la réalisation des travaux.

Les sommes nécessaires devant être prises au surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

192-2026

4.3

Autorisation de mandat - Réfection des chaussées locales 2026

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 26-778 a été produit pour « Réfection des chaussées locales 2026 »;



ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Simon Hatem
APPUYÉ par Monsieur Daniel Roy
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 26-778.

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à dépenser un montant supplémentaire de 85 000,00 \$ pour des imprévus ainsi que le contrôle de qualité.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
P.E. Pageau Inc.	345 868.50
Groupe Colas Québec Inc.	462 577.00

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt no 771.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

193-2026

4.4 Adoption - Reddition de comptes – Programme d’aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU)

- ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport a pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) et s'engage à les respecter;
- ATTENDU QUE seules les dépenses admissibles effectuées après la date de dépôt de la demande d'aide financière par le demandeur sont admissibles à une aide financière;
- ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du mois de juin 2025 au mois de septembre 2026;
- ATTENDU QUE seuls les travaux préparatoires confirmés par la ministre sont admissibles à une aide financière;
- ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport transmet au Ministère le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doivent comprendre :
- les pièces justificatives des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées);
 - la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l’objet de l’aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.);
 - des photos des travaux réalisés;
 - le résultat relatif aux indicateurs suivants :
 - nombre de kilomètres de voies cyclables, piétonnes ou polyvalentes réalisées, par type d'aménagement;
 - nombre de kilomètres de rues aménagées pour les piétons et les cyclistes (rue partagée, vélos, chaussée désignée);



- nombre de vélos ajoutés pour les systèmes de vélos en libre-service;
- nombre de stations d'ancrage implantées par type (assisté ou non) pour les systèmes de vélos en libre-service;
- nombre de places de stationnement pour vélos ajoutées;
- nombre de structures (pont, passerelle, passage sous-terrain) aménagées;
- nombre d'utilisations et d'utilisateurs des systèmes de vélos en libre-service.

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport s'engage à transmettre à la ministre, au plus tard 18 mois après le dernier versement de l'aide financière, les données nécessaires au processus de gestion et d'évaluation du programme, notamment les résultats relatifs aux indicateurs susmentionnés;

IL EST PROPOSÉ par : Madame Simone Dufour
APPUYÉ par : Monsieur Guillaume Brassard-Bérubé
ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Municipalité de Lac-Beauport autorise la présentation du rapport des travaux, y compris la reddition de comptes liée aux travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que M. Gustavo Carréno, ing., directeur du Service de TPI, est dûment autorisé à signer tout document ou toute entente à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

194-2026

4.5 **Autorisation de signature - Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Réfection du Tour-du-Lac Nord**

ATTENDU QUE le programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures des réseaux routiers local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivants la lettre et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- estimation détaillée du coût des travaux – Volet redressement – Sécurisation



ATTENDU QUE le chargé de projet de la Municipalité, M. Samuel Veilleux (FQM) représente cette dernière auprès du ministère dans le cadre de ce dossier;

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Carl Bolduc
APPUYÉ par : Monsieur Simon Hatem
ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Beauport autorise la Fédération québécoise des municipalités (FQM) à présenter une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable pour la réalisation du projet de réfection du chemin du Tour-du-Lac Nord entre le chemin du Canton et le chemin de la Traverse de Laval.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

195-2026

4.6

Autorisation de dépenses - Travaux de sécurisation de prise d'eau du 87 chemin du Moulin

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guillaume Brassard-Bérubé
APPUYÉ par Monsieur Carl Bolduc
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à engager des dépenses pour réaliser le projet de « travaux de sécurisation de prise d'eau du 87 chemin du Moulin » pour un montant maximum de 20 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

196-2026

5.1

Autorisation de dépenses - Mise aux normes des panneaux électriques des immeubles municipaux - modification budgétaire

ATTENDU les recommandations de la directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Simon Hatem
APPUYÉ par Monsieur Daniel Roy
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « mise aux normes des panneaux électriques des immeubles municipaux - modification budgétaire » pour un montant maximum de 42 000 \$ plus taxes plutôt que 38 000 \$ plus taxes précédemment prévu selon la résolution no 016-2026.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur 5 ans à partir de 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



197-2026

5.2 **Autorisation - Dépôt d'une demande d'aide financière - Remplacement du mobilier du secteur jeunesse de la Bibliothèque L'Écrin**

- ATTENDU QUE le projet s'inscrit dans le programme Aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications, plus particulièrement dans le sous-volet 2.1 visant l'intervention sur un bien meuble, et que l'échéancier préliminaire prévoit une réalisation du projet en 2027, avec possibilité de finalisation en 2028 selon les délais d'approvisionnement, de livraison et d'installation du mobilier;
- ATTENDU QUE le projet comprend notamment le remplacement du mobilier existant servant à la collection des albums jeunesse, à la collection des premières lectures ainsi qu'à l'aménagement du coin jeunesse, afin d'optimiser l'espace, d'améliorer la sécurité, la mobilité et la fonctionnalité des lieux;
- ATTENDU QUE l'aide financière peut atteindre 50 % des dépenses admissibles et le versement s'effectue selon les modalités du programme;
- ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Simone Dufour
APPUYÉ par Monsieur Daniel Roy
ET RÉSOLU :

D'autoriser le dépôt, pour le bénéficiaire Bibliothèque L'Écrin de Lac-Beauport, d'une demande d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme Aide aux immobilisations, pour le projet intitulé « Remplacement du mobilier du secteur jeunesse », visant l'achat et le remplacement de mobilier du secteur jeunesse de la Bibliothèque L'Écrin, et que la demande d'aide financière soit présentée pour un montant de 20 000 \$ avant les taxes applicables.

D'autoriser madame Isabelle Côté, directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, à transmettre, au nom du bénéficiaire (la Bibliothèque L'Écrin de Lac-Beauport) tous les documents requis dans le cadre de cette demande, incluant les formulaires, les pièces justificatives, les documents financiers et tout autre renseignement exigé par le ministère de la Culture et des Communications, et à signer tous les documents s'y rattachant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

198-2026

5.3 **Autorisation de paiement - Factures CCM2 Architectes - PFT Centre aquatique et sportif**

- ATTENDU les recommandations de monsieur Guillaume-Brassard-Bérubé;
- IL EST PROPOSÉ par Monsieur Simon Hatem
APPUYÉ par Monsieur Guillaume Brassard-Bérubé
ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement des factures numéros F-11214 et F-10978 au montant de 32 500 \$ pour le fournisseur CCM2 Architectes pour « Factures CCM2 Architectes - PFT Centre aquatique et sportif ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



199-2026

5.4 **Autorisation - Soirée reconnaissance des employés 2026**

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Daniel Roy
APPUYÉ par Madame Simone Dufour
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses et à signer tous les documents nécessaires pour réaliser le projet de « soirée reconnaissance des employés 2026 » pour un montant maximum de 12 000 \$ avant taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200-2026

5.5 **Autorisation - Exception aux conditions de travail pour le temps accumulé en raison des particularités du poste de technicien en loisir volet camp de jour**

ATTENDU la résolution 034-2025 engageant monsieur Philippe Bertrand à titre de technicien en loisir – coordonnateur volet camp de jour, à compter du 5 février 2025;

ATTENDU que les conditions de travail des employés cols blancs limitent à 30 heures la banque d'heures accumulées, au-delà de laquelle l'employeur doit payer automatiquement chaque heure supplémentaire travaillée;

ATTENDU que les fonctions de coordonnateur volet camp de jour exigent, en raison de la tenue du camp de jour La Feuille verte et de la période de préparation et de formation qui la précède, une présence de monsieur Bertrand dépassant régulièrement l'horaire régulier de 30 heures/semaine, principalement de mai à septembre de chaque année;

ATTENDU qu'il est essentiel pour le bon déroulement et le succès du camp de jour que monsieur Bertrand soit présent en continu durant cette période et qu'il n'est pas efficace ni efficient de transférer ces responsabilités à un autre membre de l'équipe du Service des loisirs;

ATTENDU que cette particularité aurait dû être prévue à la résolution d'embauche 034-2025 et qu'il y a lieu de régulariser la situation;

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Simone Dufour
APPUYÉ par Monsieur Simon Hatem
ET RÉSOLU :

D'autoriser, à titre de mesure permanente applicable à monsieur Philippe Bertrand dans le cadre de ses fonctions de technicien en loisir – coordonnateur volet camp de jour, une exception aux dispositions de l'article des conditions de travail relatives au plafond de 30 heures de la banque de temps accumulé;

D'autoriser monsieur Bertrand à accumuler, principalement entre 1^{er} mai et 1^{er} septembre de chaque année, des heures supplémentaires au-delà des 30 heures habituellement permises, en raison des exigences particulières de son poste durant la préparation, la formation du personnel et la tenue du camp de jour;



D'autoriser que le temps ainsi accumulé puisse être repris sous forme de reprise de temps au moment opportun avant le 31 décembre de l'année en cours, avec l'autorisation de la direction et dans le respect des clauses de vacances des conditions de travail;

De régulariser rétroactivement, aux fins de la présente autorisation, les heures actuellement accumulées par monsieur Bertrand pour l'année 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.1 Dépôt - Procès-verbal de la rencontre du CCU du 8 juillet 2026

Le directeur du Service de l'urbanisme et développement durable dépose aux membres du conseil le document « Procès-verbal de la rencontre du CCU du 8 juillet 2026 » et les invite à le consulter.

201-2026

6.2 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

- ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;
- ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour les projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Simon Hatem
APPUYÉ par Monsieur Guillaume Brassard-Bérubé
ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No demande de permis	Objet	Décision du conseil
2026-20005	Construction d'un bâtiment à usage public tel qu'un garage municipal, 142, Traverse-de-Laval, lot 3 852 578 (Règl. 09-198 chapitre 3, section 3, article 21)	Refusé
2026-20001	Construction d'un bâtiment à usage public tel qu'une écoboutique, 142, Traverse-de-Laval, lot 3 852 578 (Règl. 09-198 chapitre 3, section 3, article 21)	Accepté
2026-00312	Agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée ayant une superficie supérieure à 200 m², 31, chemin du Pied-de-Roi, lot 2 851 528 (Règl. 09-198, chapitre 4, article 26)	Refusé

Que ces décisions ne portent que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorisent en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service de l'urbanisme et développement durable ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



202-2026

6.3 **Autorisation de mandat - Transport collectif à la demande 2027**

ATTENDU QUE ce conseil juge opportun de remplacer le TCJC administré par la MRC par un service municipal mieux adapté aux besoins de Lac-Beauport ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Daniel Roy
APPUYÉ par Monsieur Carl Bolduc
ET RÉSOLU :

De mandater « Inscript Transport » pour offrir le service de « transport collectif à la demande 2027 » pour un montant maximum de 112 000 \$/an plus taxes, et ce, conformément au contrat soumis le 29 mai 2026.

D'autoriser le greffier à signer le contrat à intervenir jusqu'à la désignation d'un service municipal responsable du dossier.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

203-2026

6.4 **Autorisation de paiement - Facture no F-4801 Patriarche Architecture inc. – Vision urbanistique et architecturale de Lac-Beauport**

ATTENDU les recommandations de monsieur Simon Hatem, conseiller municipal ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Daniel Roy
APPUYÉ par Monsieur Simon Hatem
ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de la facture numéro F-4801 au montant de 5 043,09 \$ du fournisseur Patriarche Architecture inc. pour le mandat «Vision urbanistique et architecturale de Lac-Beauport ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

204-2026

6.5 **Autorisation - Développement résidentiel Exalt - Résiliation du contrat avec le promoteur**

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport (la « Municipalité ») et G-12 Investissements ont conclu le 15 octobre 2021 un contrat concernant les chemins et les infrastructures du développement domiciliaire Exalt Phase 2 (ci-après le « Contrat »);

ATTENDU QUE la Municipalité et G-12 Investissements ont conclu le 22 novembre 2022 un addenda au contrat (ci-après l' « Addenda #1 »);

ATTENDU QUE G-12 Investissements est en défaut de respecter le Contrat et l'Addenda #1;

ATTENDU QUE sur résolution du conseil municipal de la Municipalité, cette dernière peut confirmer la résiliation de plein droit du Contrat et de son Addenda #1 conformément à la section 6 du Contrat et de l'Addenda #1;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite confirmer la résiliation de plein droit du Contrat vu les défauts de G-12 Investissements de respecter le Contrat et l'Addenda #1, dont notamment, mais non limitativement parce



que G-12 Investissement a fait défaut de débiter les travaux d'infrastructure de la sous-phase 2B dans le délai prévu à l'article 5.1.3 et de les compléter dans le délai prévu à l'article 5.1.4 du Contrat et de l'Addenda #1;

IL EST PROPOSÉ par Madame Simone Dufour
APPUYÉ par Monsieur Guillaume Brassard-Bérubé
ET RÉSOLU DE :

Confirmer la résiliation du Contrat et de l'Addenda #1.

Mandater la firme d'avocats Langlois Avocats pour représenter la Municipalité dans ce dossier afin de notamment transmettre l'avis de résiliation à G-12 Investissements.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

205-2026

7.1 Autorisation de paiement - Entraide de caserne de proximité

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Daniel Roy
APPUYÉ par Monsieur Carl Bolduc
ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de la facture numéro 2026-000164 au montant de 16 014,20 \$ pour le fournisseur Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury pour « Entraide de caserne de proximité ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux surplus cumulés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

206-2026

8.1 Autorisation - Prolongement des emplois étudiants pour terminer la saison 2026

ATTENDU QUE les employés énumérés au tableau ci-dessous ont été engagés à titre d'employés étudiants pour la saison estivale, conformément à la définition applicable prévue aux conditions de travail en vigueur;

ATTENDU QUE le Centre nautique Georges-Delisle demeure ouvert les fins de semaine, dans la mesure où la température le permet, jusqu'à la mi-octobre, à tout le moins jusqu'à la fête de l'Action de grâce;

ATTENDU QU' il est nécessaire de maintenir en poste le personnel étudiant affecté au Centre nautique Georges-Delisle afin d'assurer son bon fonctionnement jusqu'à la fin de la saison;

ATTENDU QUE M. Alex Baillargeon, étudiant engagé aux travaux publics, pourrait également poursuivre, au besoin, ses tâches au sein de ce service jusqu'à la même date;

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Madame Simone Dufour
APPUYÉ par Monsieur Guillaume Brassard-Bérubé
ET RÉSOLU :



D'autoriser la prolongation de la période d'emploi des employés étudiants identifiés au tableau ci-dessous jusqu'au 19 octobre 2026, selon les mêmes conditions d'embauche que celles déjà en vigueur.

Alex Baillargeon
Anthony Gosselin
Audrey Pelletier
Aura-Lee Eap
Aurélie Gagnon
Clara Johnston
Coralie Blouin
Delphine Bernier
Delphine Malenfant
Eliot Barthos
Elliot Marchand
Étienne Gosselin
Hana Caron
Lily-Anne Bertrand
Lily-Rose Crawford
Malie Lessard
Mallaury Drolet
Marie-Laurence Desbiens
Marie-Pier Garneau
Nicolas Marquis
Noémie Lavoie
Norah Thibault
Olivier Robin
Raphaëlle Tremblay
Sara Bouabda

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d’opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Période de questions

À 19 h 32, la présidente du conseil répond aux questions de l’assemblée.

*Seules les questions sont transcrites (1 par personne).
Les commentaires ou suggestions ne sont pas notés au procès-verbal.*

Les questions ont porté sur :

- 1- Mme Annie Larrivée demande un suivi sur l’état d’avancement des travaux des condos sur le Golf et les mesures que le conseil va entreprendre.

RÉP. : Madame la présidente mentionne que suite au jugement le protocole devra être amendé. Concernant les travaux au trou no 9, elle mentionne que les inspecteurs vont sur le site régulièrement et que le permis est en règle. Elle fera tout de même un suivi avec le Service des permis au sujet de l'avancement des travaux.



- 2- Madame Hélène Gauthier demande si sa demande de PIIA du 321 chemin des Lacs est à l'ordre du jour.

RÉP. : Madame la présidente explique qu'elle n'est pas à l'ordre du jour de ce soir, mais vérifiera si elle est prévue pour le prochain conseil du 14 septembre.

- 3- M. Olivier Bérard demande si les gens ont été consultés concernant le dossier du transport collectif.

RÉP. : Madame la présidente mentionne que oui, avant de prendre une décision, un sondage par « Voilà » a été envoyé aux citoyens ainsi qu'une rencontre avec les commerçants afin de sonder leurs intérêts.

- 4- M. Gaétan Lapierre demande si le frais de 5 \$ pour le sac de feuilles demeura.

RÉP. : Madame la présidente mentionne qu'une résolution sera adoptée au prochain conseil et que cette mesure sera abolie.

- 5- Madame Johanne Fortin Lessard demande si un permis a été demandé concernant le projet de construction d'un chalet dans le secteur de la Vallée Autrichienne.

RÉP. : Madame la présidente mentionne qu'elle ne le sait pas, c'est le Service de l'urbanisme et développement durable qui gère ce volet.

- 6- Mme Marie Plante demande si le projet des condos sur le Golf respectera les exigences du ministère de l'Environnement.

RÉP. : Madame la présidente donne la parole à la conseillère Simone Dufour qui explique que le projet devra respecter le jugement de la cour, soit par un certificat d'autorisation ou une lettre de non-assujettissement.

- 7- Mme Johanne Fortin Lessard demande si le conseil a reçu une demande de lotissement concernant le projet de chalet dans la Vallée Autrichienne.

RÉP. : Madame la présidente mentionne que non.

- 8- Un citoyen demande combien coutera le nouveau transport en commun.

RÉP. : Madame la présidente mentionne que le service sera gratuit pour les usagers.

- 9- M. Jean Bérubé demande si le conseil a bien reçu et lu la lettre envoyée par le regroupement concernant le projet des condos sur le Golf.

RÉP. : Madame la présidente mentionne que oui et qu'elle a été envoyée à nos avocats dans le dossier.

- 10- M. Léo Brown demande la possibilité d'installer un dos d'âne sur le chemin des Pionniers.

RÉP. : Madame la présidente mentionne que la demande pourrait être étudiée par le comité consultatif en sécurité routière.

Fin de la période de questions à 20 h 24.

10. Levée de l'assemblée

La présidente lève l'assemblée à 20 h 24.



Lucie LaRoche, mairesse

Annie Laplante, greffière adjointe



ANNEXE 1
Liste des déboursés – Juillet 2026

LISTE DES COMPTES À PAYER JUILLET 2026 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-106891	2026-06-29	PETR05	294.76	Turmel Patrick		ESSENCE PERIODE 1ER AU 20 JUIN 2026	02 32300 631
ADM-106892	2026-07-02	BRAS20	137.15	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-106893	2026-07-02	ADGM05	689.85	Labrecque Richard		Colloque annuel ADGMQ Entourage	02 13000 454
ADM-106894	2026-07-01	PETR10	6174.06	Turmel Patrick		ESSENCE PERIODE 1ER AU 30 JUIN 2026	02 32300 631
ADM-106895	2026-07-08	BRAS20	347.61	Turmel Patrick		FOURNITURE DE BUREAU	02 19000 670
ADM-106896	2026-07-09	GRAP05	34.49	Lamontagne Barbara		Copie de plan grand format - Dos: 2026-00547	02 19000 670
ADM-106897	2026-07-09	DECA05	17246.25	Turmel Patrick	006-2026	Remplacement de deux NAS (système stockage réseau)	23 02031 726
ADM-106898	2026-07-09	MODE10	17379.62	House Hélène	167-2026	Logiciel Modellium pour période du 28 juil 2026 au 27 juil 2027	02 19300 335
ADM-106899	2026-07-13	DECA05	6208.65	Turmel Patrick	164-2026	Contrat de services informatiques parc des SDM	02 70160 414
ADM-106900	2026-07-14	BRAS20	360.91	Turmel Patrick		FOURNITURE DE BUREAU	02 19000 670
ADM-106901	2026-07-20	MORE10	5748.75	Labrecque Richard		Avis juridique - Droit passage chapelle	02 12000 410
ADM-106902	2026-07-20	VISAPT	1.15	Turmel Patrick		TEST INTÉGRITÉ#1	02 19300 335
ADM-106903	2026-07-20	VISAPT	1.15	Turmel Patrick		TEST INTÉGRITÉ #2	02 19300 335
ADM-106904	2026-07-20	VISAPT	1.15	Turmel Patrick		TEST INTÉGRITÉ #3	02 19300 335
ADM-106905	2026-07-20	VISAPT	1.15	Turmel Patrick		TEST INTÉGRITÉ #5	02 19300 335
ADM-106906	2026-07-20	VISAPT	1.15	Turmel Patrick		TEST INTÉGRITÉ #2	02 19300 335
ADM-106907	2026-07-20	VISAPT	1.15	Turmel Patrick		test intégrité	02 19300 335
ADM-106908	2026-07-20	VISAPT	1.15	Turmel Patrick		TEST INTÉGRITÉ	02 19300 335
ADM-106909	2026-07-21	BCF50	2874.38	Labrecque Richard		Avis juridique-Accès info demandes permis et courriels	02 14000 419
ADM-106910	2026-07-21	VISAPT	574.88	Turmel Patrick		Formations CPA Canada pour Patrick Turmel	02 13000 454
ADM-106911	2026-07-21	COMA10	459.90	Labrecque Richard		Formation IA et gestion doc Bloc 1 BLamontagne	02 14000 454
ADM-106912	2026-07-21	COMA10	459.90	Labrecque Richard		Formation IA et gestion doc Bloc 2 BLamontagne	02 14000 454
ADM-106913	2026-07-23	BRAS20	101.92	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-106914	2026-07-30	SOCI15	310.83	House Hélène		ENVOIE CARTE ROUTIÈRE 2026	02 19000 321
ADM-106915	2026-07-30	BRAS20	198.40	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
REC-710254	2026-06-29	ALAR70	574.88	Hamel, Dominic		Appel de service trouble communication alarme mairie	02 13000 522
REC-710255	2026-06-29	CANA05	833.57	Hamel, Dominic		Bois pour estrade soccer/tennis et quai lac Morin	02 70150 522
REC-710256	2026-07-02	SPAC05	1494.68	Tremblay MariePierre	259-2024	Impression affiche signalisation sentier	23 08537 721
REC-710257	2026-07-02	CANA05	28.74	Hamel, Dominic		Poteau support de clôture Centre Nautique	02 70144 640
REC-710258	2026-07-02	IMPR70	51.74	Tremblay MariePierre	259-2024	Impression affiche signalisation sentier	23 08537 721



No de bon	Date comm.	Fournis-seur	Total engagé	Demandé par	Résolu-tion	Description	No GL
REC-710259	2026-07-02	CART70	172.46	Tremblay MariePierre		Formation permis conducteur embarcation	02 70144 454
REC-710260	2026-07-06	COMO01	2069.55	Hamel, Dominic		Contrat pelouse parc du Bassin	02 70150 521
REC-710261	2026-07-06	CANA05	28.74	Hamel, Dominic		Vis et boulons estrades soccer	02 70150 522
REC-710262	2026-07-06	PROD40	1333.71	Hamel, Dominic		Produits ménagers	02 70150 522
REC-710263	2026-07-06	BERT71	1724.63	Bertrand Philippe		Achats pour camp de jour	02 70155 640
REC-710264	2026-07-06	CANA05	459.90	Bertrand Philippe		Achat matériel de camp	02 70155 640
REC-710265	2026-07-07	GROU43	91.98	Hamel, Dominic		Nouveau cadenas but soccer, clé garage Saisonnier et lubrifiant à serrure	02 70150 522
REC-710266	2026-07-08	LATU10	689.85	Hamel, Dominic		Bottes de travail x2 (Kevin Dion et Daniel Gosselin)	02 70123 650
REC-710267	2026-07-08	VISADH	747.34	Hamel, Dominic		Manette accélérateur pour moteur bateau électrique et clé magnétique et barrure de batterie	02 70144 640
REC-710268	2026-07-08	EMBO70	1200.00	Bertrand Philippe		Camp de basketball camp de jour La Feuille verte	02 70156 419
REC-710269	2026-07-08	AUXP70	1379.70	Bertrand Philippe		Camp de spécialité (Pinço et expo) camp de jour La Feuille verte	02 70156 419
REC-710270	2026-07-08	BELI50	3425.00	Bertrand Philippe		Camp de spécialité (gymnastique et cheerleading) camp de jour La Feuille verte	02 70156 419
REC-710271	2026-07-08	CLUB70	3995.00	Bertrand Philippe		Camp de spécialité (soccer) camp de jour La Feuille verte	02 70156 419
REC-710272	2026-07-08	ANIM70	6300.00	Bertrand Philippe		Camp de spécialité (Katag et laser tag) camp de jour La Feuille verte	02 70156 419
REC-710273	2026-07-08	L2TE70	2414.48	Bertrand Philippe		Camp de spécialité (tennis et pickleball) camp de jour La Feuille verte	02 70156 419
REC-710274	2026-07-08	PLAG70	862.31	Bertrand Philippe		Camp de spécialité (planche à pagaie) camp de jour La Feuille verte	02 70156 419
REC-710275	2026-07-08	TIMO70	3104.33	Bertrand Philippe		Ateliers camp de jour La Feuille verte	02 70156 419
REC-710276	2026-07-09	CANA05	17.25	Hamel, Dominic		Poussière de pierre pour escalier Centre communautaire	02 70122 640
REC-710277	2026-07-09	MAHE05	373.67	Hamel, Dominic		Traitement fournis extérieur mairie	02 13000 522
REC-710278	2026-07-09	DIST35	396.66	Hamel, Dominic		Ajustement sur mesure des filets de tennis	02 70150 522
REC-710279	2026-07-13	ARBO25	459.90	Hamel, Dominic		Élagage arbre passage entre le chemin de la Brunante et le chemin des Mélèzes	02 70150 522
REC-710280	2026-07-13	ABTE50	114.98	Hamel, Dominic	092-2025	Peinture pour signalisation vélo terrain de soccer	23 08535 721
REC-710281	2026-07-13	CLOU10	517.39	Gauthier Karine		Correction de la programmation d'automne 2026	02 70100 340
REC-710282	2026-07-13	STUD15	1092.26	Gauthier Karine		Graphisme de la programmation d'automne 2026	02 70100 340
REC-710283	2026-07-14	SCOL05	172.46	Bertrand Philippe		Achat de matériel pour le camp de jour	02 70155 640
REC-710284	2026-07-14	DESC40	258.69	Hamel, Dominic		Batterie pour évier automatique Sentiers du Moulin	02 70160 640
REC-710285	2026-07-16	BERT71	459.90	Gauthier Karine		Aliments et cadeaux pour la soirée disco du Noël des campeurs du camp La Feuille verte	02 70105 447
REC-710286	2026-07-20	CORP35	5173.88	Bertrand Philippe		Activités (ferme et autres) camp de jour	02 70155 640



No de bon	Date comm.	Fournis-seur	Total engagé	Demandé par	Résolu-tion	Description	No GL
REC-710287	2026-07-21	STUD15	1149.75	Gauthier Karine		Création et impression coroplasts pour les aînés	02 70102 419
REC-710288	2026-07-23	PROV70	149.47	Provencher Isabelle		Achat costumes d'Halloween au Village des Valeurs	02 70208 447
REC-710289	2026-07-27	SCOL05	1149.75	Bertrand Philippe		Matériel arts plastiques pour camp de jour	02 70155 640
REC-710290	2026-07-30	PROD40	287.44	Hamel, Dominic		Produits ménagers	02 70123 635
SEC-203798	2026-06-29	GLS10	66.47	Richard Éric		retour réparation toile 251 et envoi toile du 252 pour réparation	02 19000 321
SEC-203799	2026-06-18	TOIL20	212.70	Richard Éric		Réparation de la toile du véhicule 252 envoi le :18-06-2026	02 22307 525
SEC-203800	2026-06-30	UAPI50	293.62	Richard Éric		Absorbant (10) et tuyau à gaz 6 pieds	02 22000 640
SEC-203801	2026-06-23	GROU26	902.38	Richard Éric		5 batteries pour radio portatif + 1 (gratuite)	02 22000 339
SEC-203802	2026-07-08	SPME70	2987.55	Richard Éric		Équipement pour transport de blessé	02 23000 640
SEC-203803	2026-07-08	MECA05	949.86	Richard Éric		251 - check engine et remplacer fil et sensor .. Ajout d'additifs	02 22306 525
SEC-203804	2026-07-08	MECA05	303.53	Richard Éric		252 - reset check engine transmission	02 22307 525
SEC-203805	2026-07-08	MECA05	199.60	Richard Éric		651 - évaluation des travaux à faire	02 22202 525
SEC-203806	2026-07-13	TECH25	1600000.00	Richard Éric	177-2026	Acquisition d'un camion autopompe - citerne RÉSO: 177-2026	23 03448 724
SEC-203807	2026-07-13	MAHE05	632.36	Richard Éric		Traitement fournis	02 22000 522
SEC-203808	2026-07-15	UAPI50	278.04	Richard Éric		Batteries pour 150 défectueuse sous-garantie avait été acheté en 2022	02 22304 525
SEC-203809	2026-07-15	GLS10	33.41	Richard Éric		retour de la réparation de la toile 252	02 19000 321
SEC-203810	2026-07-16	AREO05	341.48	Richard Éric		lame de scie ronde carbure	02 22302 526
SEC-203811	2026-07-20	GLS10	18.77	Richard Éric		livraison de la lame scie ronde de aréo-feu	02 19000 321
URB-600663	2026-07-06	LATU10	402.41	Gendron Yves		BOTTES ET VÊTEMENTS SIMON G.	02 61000 650
URB-600664	2026-07-06	BCF50	117.10	Gendron Yves		FERMETURE DE DOSSIER JEAN-PHILIPPE BERNIER	02 61000 419
URB-600665	2026-07-13	CANA05	45.99	Gendron Yves		ACHAT MATÉRIELS (CASQUE, RUBAN À MESURER)	02 61000 650
VOI-321005	2026-07-06	VISAGC	163.00	Carréno Gustavo		M.A.J. ANNUELLE RPEVL 2026	02 32300 455
VOI-321013	2026-07-06	REAL05	632.36	Bergeron Charles		DRAIN 6 POUCES / 99 CH. VALLEE	02 32406 521
VOI-321014	2026-07-06	ENTR23	459.90	Bergeron Charles		TERRE / CH DU FENIL	02 32401 521
VOI-321015	2026-07-06	CARR30	1149.75	Bergeron Charles		GRAVIER POUR REPARATION CHEMIN	02 32401 521
VOI-321016	2026-07-06	BBCE30	1029.03	Bergeron Charles		TROUBLE GENERATRICE / STATION 2 (URGENCE)	02 41500 521
VOI-321017	2026-07-06	ENTR56	2874.38	Bergeron Charles		NETTOYAGE PISTE CYCLABLE	02 32401 521
VOI-321018	2026-07-06	CANA05	114.98	Bergeron Charles		BROSSE POUR ASPHALTE	02 32401 521
VOI-321019	2026-07-06	ENTR36	804.83	Bergeron Charles		3T ASPHALTE	02 32401 521
VOI-321020	2026-07-06	DLTA30	4599.00	Beaulieu François-O.	088-2025	ARPENTAGE / DEBOISEMENT - PROJET CH DU VILLAGE	23 04320 721
VOI-321021	2026-07-06	BOUL15	459.90	Bergeron Charles		PELOUSE / 99 CH DE LA VALLÉE	02 32401 521



No de bon	Date comm.	Fournis-seur	Total engagé	Demandé par	Résolu-tion	Description	No GL
VOI-321022	2026-07-06	SEBA60	689.85	Bergeron Charles		REPARATION DRIVE POMPE 4 / PUIT	02 41200 522
VOI-321023	2026-07-06	ENTR23	574.88	Bergeron Charles		2V TERRE / ENT CHEMIN	02 32401 521
VOI-321024	2026-07-06	CENT08	574.88	Baillargeon Maxim	225-2025 / 119-2026	MECHE A BETON / FUT DE COMMUNICATION	23 03445 725
VOI-321025	2026-07-06	BOUL15	574.88	Bergeron Charles		3 POCHES DE SEMENCE / TD - ENT CHEMIN	02 32401 521
VOI-321026	2026-07-06	BETO30	689.85	Baillargeon Maxim		REPARATION TROTTOIR TDL EN FACE DE STATION 3	02 32401 521
VOI-321027	2026-07-07	DESH05	991.08	Baillargeon Maxim		REPARATION REMORQUE BLANCHE	02 32001 526
VOI-321028	2026-07-07	GROU37	166.71	Baillargeon Maxim		12 PAIRES DE GANTS DE TRAVAIL	02 32200 640
VOI-321029	2026-07-07	ASSD75	458.75	Carréno Gustavo		ADMQ - FORMATION S8-LA PREPARATION ET LA REDACTION DES A.O. MUNICIPAUX	02 45210 454
VOI-321030	2026-07-08	REAL05	2299.50	Baillargeon Maxim		TUYAU & ACCESSOIRES - STATIONNEMENT MAIRIE / PLUVIAL	02 32406 521
VOI-321031	2026-07-08	CAMI75	28.74	Baillargeon Maxim		2 CLES POUR LE CAMION 12 ROUES	02 32333 525
VOI-321032	2026-07-08	GROU43	23.00	Baillargeon Maxim		TAILLE DES 2 CLES CAMION 12 ROUES	02 32333 525
VOI-321033	2026-07-08	GLIS30	4157.50	Beaulieu François-O.	168-2025	MODIFICATION GLISSIERE / 13 CH DES LACS	02 32405 521
VOI-321034	2026-07-08	JEAN50	24288.47	Marier Josée	168-2025	MODIFICATION TROTTOIR 13 CH DES LACS	02 32405 521
VOI-321035	2026-07-08	JAVE10	1839.60	Gagné François		CHLORE LIQUIDE / PUIT & PDR	02 41200 635
VOI-321036	2026-07-09	MICH25	13887.90	Baillargeon Maxim		PNEUS POUR LA PELLE SUR ROUE	02 32326 525
VOI-321037	2026-07-13	CANA05	97.73	Baillargeon Maxim	225-2025/119 &170-202	CAN CHASSE GUÊPES ET BOUCHON POUR GRILLE	23 03445 725
VOI-321038	2026-07-13	LUME05	937.05	Baillargeon Maxim	225-2025/119 &170-202	TUYAU EN PVC / FUT DE COMMUNICATION	23 03445 725
VOI-321039	2026-07-13	VISAMAX	45.99	Baillargeon Maxim		PIECE POUR L'AFFICHEUR DE VITESSE	02 32001 526
VOI-321040	2026-07-15	CANA05	114.98	Baillargeon Maxim	225-2025/119 &170-202	BROCHES À FORME ET ATTACHES / FUT DE COMMUNICATION	23 03445 725
VOI-321041	2026-07-14	AXCO30	2644.43	Beaulieu François-O.	081-2026	ABATTAGE D'ARBRE 44 TDL / REFECTION AVE PIONNIERS...	23 05624 721
VOI-321042	2026-07-15	ARBO25	3449.25	Baillargeon Maxim	088-2025	DESSOUCHAGE DES ARBRES COUPÉS (HQ-BELL) / CH DU VILLAGE	23 04320 721
VOI-321043	2026-07-15	AXCO30	14371.88	Beaulieu François-O.	081-2026	BOITE DE JONCTION, RACCORDEMENT TDL NORD & SUD, CÂBLE ELECTRIQUE / AVE PIONNIERS...	23 05624 721
VOI-321044	2026-07-15	LUME05	2216.72	Baillargeon Maxim	225-2025/119 &170-202	16 LONGUEURS TUYAU PVC AVEC COUDE 90DEGRÉS / FÛT DE COMMUNICATION	23 03445 725
VOI-321045	2026-07-15	CANA05	172.46	Baillargeon Maxim		ECOURS & 2X4X12 BOIS / SIGNALISATION	02 35501 649
VOI-321046	2026-07-15	FERR30	574.88	Baillargeon Maxim	225-2025/119 &170-202	8 tiges 1" x 8' GALVANISE EN "L" / FUT DE COMMUNICATION	23 03445 725
VOI-321047	2026-07-15	CANA05	45.99	Baillargeon Maxim	225-2025/119 &170-202	ATTACHES AUTOBLOQUANTES / FUT DE COMMUNICATION	23 03445 725



No de bon	Date comm.	Fournis-seur	Total engagé	Demandé par	Résolu-tion	Description	No GL
VOI-321048	2026-07-16	REAL05	6777.86	Baillargeon Maxim	170-2026	TUYAU PEDH / CH DES PENTES & 13 CH DES PASSEREAUX	23 50000 721
VOI-321049	2026-07-20	REAL05	2874.38	Baillargeon Maxim	170-2026	REGARD PLUVIAL / PROJET CHEMIN DES PENTES	23 50000 721
VOI-321050	2026-07-20	ENTR23	1724.63	Baillargeon Maxim		DISPOSITION DE BRANCHES & ACHATS MATERIAUX / ENT CHEMIN	02 32401 521
VOI-321051	2026-07-20	SEBA60	3449.25	Baillargeon Maxim	225-2025/119 &170-202	INSTALLATION MISE À LA TERRE / FUT DE COMMUNICATION	23 03445 725
VOI-321052	2026-07-20	AUTO30	13797.00	Gagné François		CHANGEMENT SYSTEME DE COMMUNICATION / STATION 1,3,4	02 41500 521
VOI-321053	2026-07-20	CANA05	34.49	Baillargeon Maxim	225-2025/119 &170-202	2 ROULEAUX DE BROCHE / FUT COMMUNICATION	23 03445 725
VOI-321054	2026-07-20	ENTR23	574.88	Baillargeon Maxim		DISPOSITION BETON / ECOCENTRE	02 45350 446
VOI-321055	2026-07-21	CARR30	1724.63	Baillargeon Maxim		4V - GRAVIER / ENT CHEMIN	02 32401 521
VOI-321056	2026-07-21	HYDR05	172.46	Baillargeon Maxim		REPARATION DE LA HOSE HYDRAULIQUE / PELLE MECH.	02 32326 525
VOI-321057	2026-07-21	VELO70	172.46	Baillargeon Maxim		REPARATION VELO ELECTRIQUE / BRIGADE VERTE	02 45350 522
VOI-321058	2026-07-21	LOBL30	402.41	Baillargeon Maxim		PERCEUSE À BETON / STATIONNEMENT - RESEAU PLUVIAL	02 32406 521
VOI-321059	2026-07-21	ENTR23	1954.58	Baillargeon Maxim		DEPOT ASPHALTE / STATIONNEMENT - RESEAU PLUVIAL	02 32406 521
VOI-321060	2026-07-21	SANI25	40593.07	Gagné François	078-2024	NETTOYAGE RESEAU PLUVIAL 2026 (11TDL, BATIMENTS MUNICI) REMPLACE VOI-320724	02 32406 521
VOI-321061	2026-07-21	INFO05	3000.85	Carréno Gustavo		COTISATION ANNUELLE / 1 SEPT 2026 AU 31 AOÛT 2027	02 32000 494
VOI-321062	2026-07-23	CONS14	455.30	Marier Josée		COUPE BORDURE / COMMANDE #04 23 MTEE DU GRAND-PIC	02 32405 521
VOI-321063	2026-07-23	TORO10	459.90	Baillargeon Maxim		REPARATION DE LA PELLE / SYSTEME SCR	02 32326 525
VOI-321064	2026-07-23	VELO70	172.46	Baillargeon Maxim		NOUVELLE REPARATION - VELO ELECTRIQUE	02 45350 522
VOI-321065	2026-07-27	CARR30	804.83	Bergeron Charles		0-3/4 - 2V / ENT CHEMIN	02 32401 521
VOI-321066	2026-07-27	DLTA30	5288.85	Carréno Gustavo	170-2026	DÉLIMITATION DE L'ASSIETTE D'UNE SERVITUDE ET D'UN ROND POINT / CH DU ROCHER	23 50000 721
VOI-321067	2026-07-27	UNIV05	2299.50	Sellenet Vincent		4 BARILS DE SILICATE (BRUMES) / RETOUR DE 4 BARILS	02 41410 635
VOI-321068	2026-07-27	SUPE35	1382.00	Sellenet Vincent		4 X 4 LITRES HUILES ESSENTIELLE / BRUMES	02 41410 635
VOI-321069	2026-07-27	BETO30	919.80	Bergeron Charles		PROLONGEMENT TROTTOIR - STATIONNEMENT MAIRIE	02 32406 521
VOI-321070	2026-07-30	UAPI50	57.49	Papadeas Dimitri		ESSUIE-GLASS / UNITE 11	02 45350 640
VOI-321071	2026-07-30	VISAMAX	80.48	Papadeas Dimitri		PINCES À DECHETS - HOME DEPOT / ECOCENTRE	02 45350 640
VOI-321072	2026-07-30	GROU43	241.45	Bergeron Charles		CADENAS (3) / TANK À DIESEL ET INVENTAIRE	02 32200 640



ANNEXE 2

Liste des engagements budgétaires – Juillet 2026

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES JUILLET 2026 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
DUPUIS MAXIME, LAPIERRE GAUTHIER	01-09-26	27752	496.60 \$
CENTRE S. SCOLAIRE PREMIÈRES-SEIGNEURIES	01-09-26	27753	89.62 \$
AUDET CATHERINE	01-09-26	27754	1 000.00 \$
BARNARD JONATHAN	01-09-26	27755	1 000.00 \$
CLINIQUE DU COUREUR (ÉVÈNEMENTS)	01-09-26	27763	750.00 \$
LBCYCLE INC.	01-09-26	27764	2 000.00 \$
SOCIETE QUEBECOISE DES INFRASTRUCTURES	01-09-26	27765	8 885.83 \$
CARTEBATEAU.COM	01-09-26	27766	60.00 \$
DECAM	01-09-26	27767	5 978.70 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	01-09-26	27768	444.00 \$
GROUPE MCR INC.	01-09-26	27769	809.02 \$
NI CORPORATION DIVISION PRODUITS	01-09-26	27770	13 093.98 \$
THIBEAULT PHILIPPE	01-09-26	27771	1 000.00 \$
BOURGAULT EDITH	09-07-26	414905	150.00 \$
AUGER CLAUDE	11-08-26	414906	1 513.07 \$
BOURGAULT EDITH	13-08-26	414907	150.00 \$
AUTOBUS ROWLEY INC.	07-07-26	414908	1 172.74 \$
AUTOBUS ROWLEY INC.	21-07-26	414909	6 628.30 \$
COTE MARIE-ELEN	01-09-26	414910	1 328.46 \$
JOSEPH ISABELLE, ASSELIN SYLVAIN	01-09-26	414911	798.00 \$
2ND SKIN PROMOTION	01-09-26	414912	1 393.08 \$
ABTECH	01-09-26	414913	112.59 \$
ASS. DIR. GÉNÉ. MUNICIPALITÉS DU QC	01-09-26	414914	603.62 \$
AGENCE SPATIALE	01-09-26	414915	4 670.86 \$
AIM ÉCO-CENTRE	01-09-26	414916	44 552.33 \$
ALARME INCENDIE & SÉCURITÉ INFERNO INC.	01-09-26	414917	550.33 \$
ALIMENTATION A.D.R.	01-09-26	414918	5 048.42 \$
ALTITUDE ARBORICULTURE	01-09-26	414919	1 264.73 \$
ANIMATION KATAG	01-09-26	414920	3 091.50 \$
APPLIED QUEBEC	01-09-26	414921	244.19 \$
ARBO COMPLET	01-09-26	414922	459.90 \$
AREO-FEU LTEE	01-09-26	414923	342.63 \$
ASS. DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QC	01-09-26	414924	586.37 \$
AUDIO CINE FILMS INC.	01-09-26	414925	344.93 \$
AUTOMATISATION JRT INC.	01-09-26	414926	45.99 \$
AUX PRÉCIEUX TEMPS	01-09-26	414927	1 149.75 \$
AVIZO EXPERTS-CONSEILS	01-09-26	414928	4 277.07 \$
BBC ÉNERGIE INC.	01-09-26	414929	17 023.72 \$
BCF S.E.N.C.R.L	01-09-26	414930	117.10 \$
BELIZIA SPORT	01-09-26	414931	3 055.00 \$
BERTRAND PHILIPPE	01-09-26	414932	681.34 \$
BETON SUR MESURE INC.	01-09-26	414933	2 485.75 \$
BIOGÉNIE CANADA INC.	01-09-26	414934	12 894.82 \$
BIONEST	01-09-26	414935	1 423.81 \$
BON-AIR SD REFRIGERATION	01-09-26	414936	4 910.77 \$
BOULET DÉPÔT	01-09-26	414937	453.89 \$



NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
BOUTIQUE DU LAC	01-09-26	414938	258.69 \$
BPA-BOUTHILLETTE PARIZEAU INC.	01-09-26	414939	17 913.10 \$
BRASSARDBURO	01-09-26	414940	4 209.65 \$
BUFFET ST-EMILE	01-09-26	414941	181.66 \$
BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC.	01-09-26	414942	1 916.64 \$
CAMIONS GLOBOCAM QUÉBEC & LÉVIS INC.	01-09-26	414943	25.92 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	01-09-26	414944	1 642.48 \$
CAN EXPLORE	01-09-26	414945	3 805.67 \$
CANON CANADA INC	01-09-26	414946	2 189.15 \$
CAPITALE WEB	01-09-26	414947	275.94 \$
CARGO ARCHITECTURE	01-09-26	414948	6 179.91 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	01-09-26	414949	1 491.16 \$
C.A.U.C.A.	01-09-26	414950	3 130.59 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	01-09-26	414951	557.91 \$
CENTRE GESTION EQUIPEMENT ROULANT(CGER)	01-09-26	414952	8 182.82 \$
CLOUTIER MARILOU	01-09-26	414953	523.14 \$
CLUB DE SOCCER JACQUES-CARTIER	01-09-26	414954	600.00 \$
COMOC SERVICES PAYSAGER	01-09-26	414956	4 076.75 \$
CONSTRUCTION SRB	01-09-26	414957	455.30 \$
CONSTRUCTION & EXCAVATION DALLAS INC.	01-09-26	414958	75 045.10 \$
CONSEIL QUÉBECOIS DU LOISIR	01-09-26	414959	275.94 \$
CSE INCENDIE & SECURITE INC.	01-09-26	414960	505.25 \$
DECHIQUETAGE DE BEAUCE	01-09-26	414961	207.53 \$
DESHARNAIS SERVICE DE PNEUS INC.	01-09-26	414962	4 570.77 \$
DISTRIBUTION SPORTS-LOISIRS	01-09-26	414963	819.08 \$
DLT ARPENTEURS-GÉOMÈTRE	01-09-26	414964	3 821.69 \$
DURAND THIERRY	01-09-26	414965	2 112.67 \$
ECOLE DE MINI-BASKETBALL DE QC	01-09-26	414966	1 200.00 \$
ENGLOBE CORP.	01-09-26	414967	37 650.86 \$
ENTR. J.C. ROY INC.	01-09-26	414968	861.16 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	01-09-26	414969	4 534.62 \$
ENTREPRISES L.T. (LES)	01-09-26	414970	835.59 \$
ENTREPRISES TREMA (LES)	01-09-26	414971	9 644.96 \$
EUROFINS ENVIRONEX	01-09-26	414972	6 778.02 \$
FRANKLIN EMPIRE INC.	01-09-26	414973	21 372.70 \$
GARNEAU MARIE-PIERRE	01-09-26	414974	250.00 \$
GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ JTD INC. (LES)	01-09-26	414975	4 157.50 \$
GLS CANADA - DICOM EXPRESS	01-09-26	414976	118.65 \$
GRAPHICA IMPRESSSION INC.	01-09-26	414977	29.89 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	01-09-26	414978	721.24 \$
GROUPE CLR	01-09-26	414979	1 970.75 \$
GROUPE PRO ACCÈS	01-09-26	414980	1 440.97 \$
GROUPE GENIUS	01-09-26	414981	10 048.82 \$
HYDRAULIQUE CHAUVEAU INC.	01-09-26	414982	35.27 \$
ICO TECHNOLOGIES INC.	01-09-26	414983	4 426.54 \$
IMPRESSION COULEUR	01-09-26	414984	49.56 \$
JAVEL BOIS-FRANCS INC.	01-09-26	414986	1 666.61 \$
JOURNAL.CA INC.	01-09-26	414987	2 414.49 \$
L2 TENNIS INC.	01-09-26	414988	459.90 \$
LAMONTAGNE BARBARA	01-09-26	414989	27.95 \$
LANGLOIS AVOCATS	01-09-26	414990	479.39 \$
LATULIPPE (30300)	01-09-26	414991	1 054.21 \$



NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
LAURENTIDE ENVIRONNEMENT INC.	01-09-26	414992	5 012.43 \$
LECLERC LINE	01-09-26	414993	139.46 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	01-09-26	414994	2 359.56 \$
LIBRAIRIE LA LIBERTÉ	01-09-26	414995	144.70 \$
LIBRAIRIE PANTOUTE ST-ROCH	01-09-26	414996	300.56 \$
LUMEN INC.	01-09-26	414997	24 867.83 \$
MAHEU & MAHEU	01-09-26	414998	977.29 \$
MARCEL AU GARAGE	01-09-26	414999	149.41 \$
MARTIN & LEVESQUE (1983) INC.	01-09-26	415000	193.05 \$
MCJ CONSEIL	01-09-26	415001	1 263.83 \$
MECANO RICHARD INC.	01-09-26	415002	1 452.99 \$
MESSAGERIE BOBBIE INC.	01-09-26	415003	34.44 \$
MESSER CANADA INC.	01-09-26	415004	206.27 \$
METAL POLE LITE INC.	01-09-26	415005	7 473.38 \$
MICA EXCAVATION INC.	01-09-26	415006	13 797.00 \$
MINISTRE DES FINANCES	01-09-26	415007	91.98 \$
MTN ÉVOLUTION	01-09-26	415008	23 052.49 \$
NADEAU KAROLINE	01-09-26	415009	14.04 \$
NEGOTEL	01-09-26	415010	917.42 \$
OSTRADA EXPERTS-CONSEILS INC.	01-09-26	415011	28 190.87 \$
PG SOLUTIONS INC.	01-09-26	415012	258.69 \$
PLURITEC LTÉE	01-09-26	415013	1 537.80 \$
PREMIER TECH AQUA	01-09-26	415014	2 696.16 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	01-09-26	415015	1 592.10 \$
PROTECTION INCENDIE PC	01-09-26	415016	566.26 \$
PROVENCHER ISABELLE	01-09-26	415017	222.47 \$
RANDONE VALÉRIE	01-09-26	415018	250.00 \$
REAL HUOT INC.	01-09-26	415019	2 677.27 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	01-09-26	415020	18 889.50 \$
SANI CHARLEVOIX INC.	01-09-26	415021	58 139.06 \$
SANIGEAR INC.	01-09-26	415022	5 731.91 \$
SANI ORLEANS	01-09-26	415023	2 203.79 \$
SCOLART	01-09-26	415024	149.34 \$
SEBASTIEN ROY ELECTRICIEN	01-09-26	415025	1 212.95 \$
SERVICES MATREC INC.	01-09-26	415026	1 282.33 \$
SHERWIN-WILLIAMS #8714	01-09-26	415027	448.29 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	01-09-26	415028	6 088.56 \$
SOLMATECH INC.	01-09-26	415029	20 825.67 \$
SOLOTECH INC.	01-09-26	415030	924.01 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	01-09-26	415031	417.88 \$
SOLU DG INC.	01-09-26	415032	26 352.27 \$
S-PACE SIGNALÉTIQUE INC.	01-09-26	415033	9 725.33 \$
SP MEDICAL	01-09-26	415034	2 987.55 \$
TECHNO FEU INC.	01-09-26	415035	4 727.32 \$
TESSIER RECREO-PARC INC.	01-09-26	415036	3 966.64 \$
THIBAUT & ASSOCIÉS INC. - ARSENAL	01-09-26	415037	2 616.14 \$
TI-MOUSSE DANS BROUSSE	01-09-26	415038	2 700.00 \$
TOILES INDUSTRIELLES DE BEAUCE INC. (LES	01-09-26	415039	212.70 \$
TOITURES TOP QUALITE INC.	01-09-26	415040	3 702.20 \$
TOROMONT INDUSTRIES LTÉE	01-09-26	415041	1 517.62 \$
UAP INC. (NAPA)	01-09-26	415042	346.17 \$
USD INC.	01-09-26	415043	254.66 \$



NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
VELO DU LAC	01-09-26	415044	168.14 \$
VIENS GUILLAUME	01-09-26	415045	487.70 \$
VILLECO INC.	01-09-26	415046	51 184.34 \$
VOLTEC	01-09-26	415047	2 531.98 \$
AUTOBUS ROWLEY INC.	01-09-26	415048	7 059.46 \$
BRASSARDBURO	01-09-26	415049	198.40 \$
CABANON MAIS. JEUNES LAC-BEAUPORT	01-09-26	415050	22 623.00 \$
DECHIQUETAGE DE BEAUCE	01-09-26	415051	161.54 \$
FADOQ LAC-BEAUPORT	01-09-26	415052	700.00 \$
INDY-CO INC.	01-09-26	415053	23 231.35 \$
GESTION IMMOBILIERE B.J.R. INC.	01-09-26	415054	357.65 \$
AXCO AMÉNAGEMENT	01-09-26	415055	898 762.17 \$
PETRO-CANADA	30-06-26	8153	294.76 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	30-06-26	8154	77 964.23 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	30-06-26	8155	32 925.14 \$
BENEVA (ASS.COLL)	30-06-26	8156	22 678.63 \$
C.C.A.P.	30-06-26	8157	123.02 \$
C.C.A.P.	30-06-26	8158	88.53 \$
C.C.A.P.	30-06-26	8159	164.41 \$
C.C.A.P.	30-06-26	8160	88.53 \$
C.C.A.P.	30-06-26	8161	71.28 \$
C.C.A.P.	30-06-26	8162	86.23 \$
C.C.A.P.	30-06-26	8163	68.99 \$
C.C.A.P.	30-06-26	8164	88.53 \$
C.C.A.P.	30-06-26	8165	88.53 \$
C.C.A.P.	30-06-26	8166	171.31 \$
C.C.A.P.	30-06-26	8167	71.28 \$
HYDRO-QUEBEC	30-06-26	8168	484.12 \$
HYDRO-QUEBEC	30-06-26	8169	1 184.60 \$
HYDRO-QUEBEC	30-06-26	8170	42.16 \$
HYDRO-QUEBEC	30-06-26	8171	311.88 \$
HYDRO-QUEBEC	30-06-26	8172	469.84 \$
HYDRO-QUEBEC	30-06-26	8173	1 026.74 \$
HYDRO-QUEBEC	30-06-26	8174	767.96 \$
HYDRO-QUEBEC	30-06-26	8175	691.17 \$
HYDRO-QUEBEC	30-06-26	8176	38.75 \$
HYDRO-QUEBEC	30-06-26	8177	147.88 \$
HYDRO-QUEBEC	30-06-26	8178	1 146.43 \$
HYDRO-QUEBEC	30-06-26	8179	2 345.42 \$
HYDRO-QUEBEC	30-06-26	8180	527.22 \$
HYDRO-QUEBEC	30-06-26	8181	677.26 \$
HYDRO-QUEBEC	30-06-26	8182	79.30 \$
HYDRO-QUEBEC	30-06-26	8183	494.62 \$
HYDRO-QUEBEC	30-06-26	8184	253.20 \$
HYDRO-QUEBEC	30-06-26	8185	110.34 \$
SYNDICAT POMPIER LAC-BEAUPORT	09-07-26	8186	2 445.12 \$
CLUB SOCIAL POMPIERS	09-07-26	8187	215.00 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	09-07-26	8188	6 174.06 \$
HYDRO-QUEBEC	09-07-26	8189	308.92 \$
HYDRO-QUEBEC	09-07-26	8190	26.18 \$
HYDRO-QUEBEC	09-07-26	8191	26.18 \$
HYDRO-QUEBEC	09-07-26	8192	26.18 \$



NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
HYDRO-QUEBEC	09-07-26	8193	26.18 \$
HYDRO-QUEBEC	09-07-26	8194	26.18 \$
HYDRO-QUEBEC	09-07-26	8195	26.18 \$
HYDRO-QUEBEC	09-07-26	8196	26.18 \$
HYDRO-QUEBEC	09-07-26	8197	26.18 \$
HYDRO-QUEBEC	09-07-26	8198	26.18 \$
HYDRO-QUEBEC	09-07-26	8199	729.71 \$
HYDRO-QUEBEC	09-07-26	8200	2 686.22 \$
HYDRO-QUEBEC	09-07-26	8201	838.73 \$
HYDRO-QUEBEC	09-07-26	8202	3 187.39 \$
HYDRO-QUEBEC	09-07-26	8203	2 497.28 \$
HYDRO-QUEBEC	09-07-26	8204	267.95 \$
HYDRO-QUEBEC	09-07-26	8205	79.89 \$
HYDRO-QUEBEC	09-07-26	8206	85.87 \$
HYDRO-QUEBEC	09-07-26	8207	402.89 \$
HYDRO-QUEBEC	09-07-26	8208	97.43 \$
HYDRO-QUEBEC	09-07-26	8209	2 984.48 \$
HYDRO-QUEBEC	09-07-26	8210	1 650.29 \$
HYDRO-QUEBEC	09-07-26	8211	3 714.85 \$
VISA-DOMINIC HAMEL	09-07-26	8212	103.31 \$
VISA-GUSTAVO CARRENO	09-07-26	8213	163.00 \$
VISA-PHILIPPE BERTRAND	09-07-26	8214	1 154.07 \$
VISA-PATRICK TURMEL	09-07-26	8215	539.58 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	15-07-26	8216	79 746.17 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	15-07-26	8217	32 981.03 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	15-07-26	8218	1 887.08 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	15-07-26	8219	3 212.90 \$
HYDRO-QUEBEC	16-07-26	8220	260.70 \$
HYDRO-QUEBEC	16-07-26	8221	1 414.98 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	29-07-26	8222	83 973.60 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	29-07-26	8223	35 792.87 \$
C.C.A.P.	23-07-26	8224	123.02 \$
C.C.A.P.	23-07-26	8225	88.53 \$
C.C.A.P.	23-07-26	8226	164.41 \$
C.C.A.P.	23-07-26	8227	88.53 \$
C.C.A.P.	23-07-26	8228	71.28 \$
C.C.A.P.	23-07-26	8229	86.23 \$
C.C.A.P.	23-07-26	8230	68.99 \$
C.C.A.P.	23-07-26	8231	88.53 \$
C.C.A.P.	23-07-26	8232	88.53 \$
C.C.A.P.	23-07-26	8233	171.31 \$
C.C.A.P.	23-07-26	8234	71.28 \$
HYDRO-QUEBEC	23-07-26	8235	497.59 \$
VILLE DE QUEBEC	23-07-26	8236	3 614.24 \$
VILLE DE QUEBEC	23-07-26	8237	878.50 \$
VILLE DE QUEBEC	23-07-26	8238	1 298.50 \$
BENEVA (ASS.COLL)	06-08-26	8239	22 678.63 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	06-08-26	8240	6 033.94 \$
HYDRO-QUEBEC	06-08-26	8241	3 107.20 \$
HYDRO-QUEBEC	06-08-26	8242	1 705.22 \$
HYDRO-QUEBEC	06-08-26	8243	786.87 \$
HYDRO-QUEBEC	06-08-26	8244	949.24 \$



NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
HYDRO-QUEBEC	06-08-26	8245	376.67 \$
HYDRO-QUEBEC	06-08-26	8246	2 754.83 \$
HYDRO-QUEBEC	06-08-26	8247	2 157.69 \$
HYDRO-QUEBEC	06-08-26	8248	3 165.26 \$
VISA-MAXIM BAILLARGEON	06-08-26	8249	45.23 \$
VISA-PHILIPPE BERTRAND	06-08-26	8250	1 019.27 \$
VISA-PATRICK TURMEL	06-08-26	8251	514.86 \$
SYNDICAT POMPIER LAC-BEAUPORT	12-08-26	8252	4 661.34 \$
CLUB SOCIAL POMPIERS	12-08-26	8253	422.50 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	12-08-26	8254	1 322.67 \$
DESJARDINS SECURITÉ FINANCIÈRE	01-08-26	8255	39 040.56 \$
DESJARDINS SECURITÉ FINANCIÈRE	11-08-26	8256	77 583.22 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	17-08-26	8257	78 437.78 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	17-08-26	8258	32 002.08 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	31-08-26	8259	3 212.90 \$
	GRAND TOTAL:		2 424 645.05 \$